

*Questions orales*

Nous avons tenu absolument toutes les promesses que nous avons faites à notre pays et que nous avons exposées à la Chambre dans une motion présentée au nom du gouvernement le 16 mars par ma voisine, la ministre du Commerce extérieur.

Nous avons annoncé qu'aux termes de l'accord commercial bilatéral notre système de commercialisation agro-alimentaire resterait le même. Nous y sommes parvenus.

**M. Boudria:** Non, c'est faux également.

**M. Wise:** Nous avons dit que nous conserverions l'appui nécessaire à l'exercice quotidien de la gestion de l'offre. Nous avons également tenu cette promesse.

**Des voix:** Non.

**M. Wise:** Si, monsieur le Président. Ils prétendent que non et cela me prouve qu'ils ne comprennent pas le système de gestion de l'offre de notre pays.

**Des voix:** Bravo!

**M. le Président:** A l'ordre! Le très hon. député pourrait peut-être poser la question suivante.

## LES RÉPERCUSSIONS SUR L'INDUSTRIE HORTICOLE

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, en retirant la protection saisonnière à notre horticulture, c'est-à-dire aux producteurs de légumes et de fruits frais ainsi qu'à nos céréaliculteurs, le ministre laisse tomber l'agriculture canadienne dans le marché libre des producteurs du sud des États-Unis.

Nous avons interrogé sans arrêt la ministre du Commerce extérieur et le vice-premier ministre sur les conséquences de cet accord commercial pour nos agriculteurs et notre industrie alimentaire. Nous n'avons pas reçu de réponse concrète pour les milliers d'agriculteurs canadiens.

**Mme Copps:** Très juste. Nous voulons des réponses.

● (1425)

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Nous n'avons pas reçu de réponse pour les 230 000 travailleurs de notre industrie alimentaire canadienne. Ce n'est pas seulement de l'inconscience, c'est absolument effrayant.

**M. Wilson (Etobicoke-Centre):** Allez, posez une question précise.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Il n'y a pas lieu de s'étonner, j'imagine, car le gouvernement actuel est le premier de l'histoire canadienne à envisager de taxer les aliments.

**Des voix:** Bravo!

**M. le Président:** La présidence hésite à interrompre une question d'entrée en matière, mais le préambule est long. Est-ce que le très honorable député aurait l'obligeance de poser sa question?

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Est-ce que le gouvernement se fiche de savoir si les aliments consommés par les

Canadiens sont produits et transformés au Canada? Et s'il ne s'en fiche pas pourquoi a-t-il signé cet accord avec les États-Unis?

**L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, le très honorable député me déçoit moi qui suis producteur laitier de la cinquième génération, car je croyais vraiment qu'il avait une connaissance un peu plus profonde de l'agriculture canadienne.

Nous avons dit, quand nous avons signé l'accord, que nous réserverions aux producteurs canadiens le droit de décider au Canada du régime de commercialisation qui convient le mieux à leurs besoins. Nous exécutons également cet engagement.

L'honorable député pose la question de l'horticulture. Dans le cadre de l'accord commercial bilatéral, nous avons un régime meilleur pour l'horticulture canadienne pour les 20 années qui viennent que celui qu'elle a eu depuis dix ans.

L'honorable parlementaire devrait savoir que les juristes de la Couronne ont jugé que nous étions sans pouvoirs pour adopter et appliquer dans l'intérêt des producteurs canadiens de fruits et de légumes les règlements comme les articles 56 et 57 et le paragraphe 61(1).

Cet accord va nous donner les pouvoirs nécessaires pour apporter les modifications qui conviennent à la LNPAC, ce qui va nous donner la base juridique pour adopter par exemple les articles 56, 57 et le paragraphe 61(1) qui, pour l'information de l'honorable député défendent les intérêts des producteurs canadiens de fruits et de légumes en leur accordant la protection saisonnière pendant la période de récolte. Nous n'avons pas cela dans le passé et nous avons souffert de l'inaction du gouvernement antérieur pendant les nombreuses années qu'il a été au pouvoir. Grâce à l'accord commercial, nous pouvons agir.

En outre . . .

**Des voix:** Règlement!

**M. Wise:** . . . l'horticulture canadienne va bénéficier de cette protection pendant 20 ans.

**Des voix:** Bravo!

LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION ROYALE  
MACDONALD

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry):** Monsieur le Président, puis-je dire au ministre que seul un gouvernement conservateur peut être capable d'anéantir l'exploitation agricole familiale . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Axworthy:** . . . et en même temps menacer une industrie alimentaire de 40 milliards qui fournit de l'emploi à des centaines de milliers de Canadiens. Seul un gouvernement conservateur peut, en une fois, détruire autant de l'économie canadienne.